

DISCOURS À LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
S.E.M Jean PING
Sur le projet de révision constitutionnelle annoncé le 18 décembre 2020

Libreville, le 24 décembre 2020

Mesdames et Messieurs,

Chers compatriotes,

Voici un moment de plus, d'une réelle gravité pour la Nation, après ceux qui ont jalonné les quatre ans de lutte, que nous venons de franchir.

En raison de cette gravité, je tiens à souligner que mon allocution s'adresse aussi bien au peuple gabonais, qu'à la communauté internationale, qui donne l'impression de fermer les yeux sur la question de cette crise sans précédent que connaît le Gabon depuis 2016.

La question de la crise gabonaise reste d'une urgente actualité.

Le régime qui l'a appris à ses dépens, vient de réaliser que l'actualité du choix fait par les Gabonais en août 2016, de rejeter à jamais Ali BONGO, s'impose, malgré le temps et envers et contre tout.

Le régime, ainsi confronté à cette évidence, doit finalement prendre acte que le moment incontournable, tant différé, est arrivé de déclarer la vacance du pouvoir.

La vérité que désormais Ali BONGO est définitivement inapte et hors course, ne peut plus être ni masquée ni esquivée.

Ainsi donc la vérité des urnes s'impose. Oui la vérité des urnes s'est imposée. C'est incontournable.

C'est pourquoi le régime tente désespérément de travestir l'impératif de la vacance de pouvoir, à travers le projet de révision de la Constitution qui a été annoncé le 18 décembre dernier.

Face à cette énième et grossière manœuvre, il me faut le dire à nouveau à la face du monde entier, qui sait que c'est moi qui ai gagné les élections d'août 2016.

Telle une force tranquille, je reste ferme, déterminé et fidèle au peuple gabonais, dans le combat pour la reconnaissance de la vérité des urnes.

Mesdames et Messieurs,

Ce combat n'est rien d'autre que la reconnaissance de la souveraineté du peuple gabonais, qui s'est exprimé en me faisant élire le 27 août 2016, avec plus de 65% des suffrages.

.../...

Cette noble ambition politique, je l'ai assumée et je la porte avec des Gabonaises et des Gabonais de toutes les Provinces du pays qui restent debout à mes côtés face au clan du régime, qui a refusé d'entendre la voix du peuple, la voix de Dieu.

Par la voie du Coup d'Etat militaro-électoral, le régime a voulu priver le peuple gabonais des perspectives nouvelles ouvertes par le projet que j'ai soumis au peuple gabonais et que sa majorité a approuvé : « le Gabon à l'abri de la peur et à l'abri du besoin ».

Mesdames et Messieurs,

Plus de quatre ans après, le régime n'est pas parvenu à bout de la résistance des nouvelles générations qui veulent redevenir maîtres d'un avenir dont ils sont depuis trop longtemps privés.

Une résistance qui est aussi celle des femmes. Une résistance qui interpelle les cadres et les compétences qui souffrent en silence.

Une résistance qui est en définitive, celle de tout une Nation qui croit farouchement à la nécessité de reprendre son destin en main et qui veut absolument en sortir au bout de cette année 2020 qui s'achève.

Quand on est patriote, quand on est l'ami du Gabon, il faut être sourd ou complice des malheurs de notre pays, pour ne pas sentir cette pression désespérée du peuple gabonais qui veut se libérer.

Se libérer, enfin... Enfin... Enfin.

Plus de quatre ans après, devant la résistance debout, le régime plie, s'égare et sombre.

L'incapacité d'Ali BONGO date d'octobre 2018, sous le regard de la communauté internationale, bien informée et parfaitement consciente à cet égard.

Aujourd'hui, nous sommes tous témoins de l'initiative de ce projet de révision de la Constitution, qui est clairement, une nouvelle tentative de contourner l'essentiel et de retarder en vain, l'échéance inéluctable.

Je rappelle qu'en 2009, la vacance du pouvoir n'a pas donné lieu à une révision de la Loi fondamentale.

Mesdames et Messieurs,

Garant des institutions, dans toutes mes adresses depuis plus de quatre ans, je ne viens pas devant la Nation parler des sujets qui relèvent de la polémique et des petites querelles politiques. Je ne dérogerai pas à cette règle.

Considérant que la manipulation méprisante des institutions, faite d'amateurisme, est une constante de ce régime très dommageable pour nos institutions, je relève que m'appesantir sur les détails de ce nouveau coup porté au respect de notre Constitution et au prestige de nos institutions, ne présente aucun véritable intérêt digne de ce nom.

Cependant, devant le peuple gabonais et la communauté internationale, je condamne fermement, sans ambages et en bloc, le principe même de cette révision constitutionnelle

qui est pour moi, du point de vue de la crise politique et institutionnelle, nulle et non avenue.

Cette révision est totalement sans objet et contre-productive dans le contexte actuel, car l'attente pressante du peuple gabonais est ouvertement sinon unanimement, la déclaration de la vacance du pouvoir, pour une issue définitive à la crise.

Comme dans tous les pays qui se réclament du modèle républicain, celui qui a gagné les élections prend les rênes du pays. C'est aussi simple que cela.

Que celui qui a reçu le mandat du peuple souverain, se mette enfin à son service, alors que la société gabonaise est en perdition totale.

Dans cet esprit, je suis attentif à la signification et à la portée de cette révision de la Loi fondamentale, dans la mesure où elle constitue une fausse réponse de plus, à l'ingouvernabilité et à la crise ouverte par le coup d'état militaro-électoral.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de l'une des clefs de sortie de crise que l'on réclame à cor et à cri, c'est-à-dire les garanties permettant une passation pacifique des charges, nul besoin d'une pseudo révision de la Constitution.

Je me tourne vers le corps diplomatique, représentant la communauté internationale.

Je lui rappelle solennellement, que j'ai sans cesse écrit et répété publiquement, devant le peuple gabonais et la communauté internationale, mon engagement à assurer les garanties nécessaires au régime sortant, dans le cadre d'une passation pacifique des charges.

Je rappelle encore à tous, pour qu'on m'entende bien, que les garanties au régime sortant qui vont de pair avec la passation pacifique des charges, constituent une composante de mon plan et de ma stratégie diplomatique.

Ainsi, je ne suis pas seul à y travailler et j'en suis le garant, avec l'appui de nos partenaires.

La sincérité de mon engagement et des garanties données, notamment à la communauté internationale, doit être appréciée à la mesure de ce que Ali BONGO a fait, au détriment de ce pays depuis la fin des années 1980 :

Les rêves de monarchie et l'aventure royale d'Akoma Mba, c'est Ali

Les pratiques occultes au cœur de l'Etat, c'est lui

La liquidation de ses anciens amis, en passant par la conquête sanglante du pouvoir en 2009 et la ruine financière du Gabon, c'est encore lui. Sans parler des institutions détruites.

Oui, j'ai accepté, au nom du peuple gabonais, d'accorder ces garanties que je maintiens, sous le contrôle de la communauté internationale, au nom de la cause la plus élevée qu'un Chef d'Etat, comme je le suis, puisse servir.

Pourquoi devrais-je m'en prendre à un serpent mort ! Pourquoi ?

Le Gabon vaut bien une messe !

Dans le même esprit, le rassemblement est un acquis, dont je réaffirme l'importance pour la Nouvelle République et la renaissance du Gabon.

C'est pourquoi, ni le Gabon, ni mon arrivée au pouvoir, conquise dans la transparence et sur le socle d'un contrat entre le peuple gabonais et moi, rien ne saurait être souillé, par la division et le sang versé de nos compatriotes.

À un pouvoir conquis dans le sang, doit succéder un pouvoir, que j'incarne, fondé sur le rassemblement, la libre adhésion et sur la souveraineté du peuple gabonais.

À cet instant, je pense à la noble promesse de Nelson MANDELA pour une autre terre d'Afrique que « jamais, plus jamais et plus jamais cette belle terre ne connaisse à nouveau l'oppression des uns par les autres ». Le pardon plutôt que la vengeance.

Chers compatriotes,

En période normale, ou dans le contexte de la vacance du pouvoir, l'état de droit doit rester le fondement des institutions et de la sécurité de ceux et celles qui sont placés à la tête des institutions, et non des dispositions législatives d'exception.

Dans le cas présent, le peuple Gabonais n'a qu'une seule attente : le Sénat, l'Assemblée Nationale et la Cour Constitutionnelle doivent déclarer la vacance du pouvoir.

C'est en cela que ces institutions resteront conformes à l'état de droit, d'une part ; au service de la République et des citoyens, d'autre part. Elles mériteront alors la considération de la Nation.

Chers compatriotes,

Ce qui importe et qui ne peut être caché, c'est que le peuple gabonais a bien compris que le régime et les clans qui sont à son service, sont acculés à prendre acte, selon leurs propres termes, de « certains événements majeurs qui ont impacté le fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics ».

Ces événements majeurs sont, notamment le coup d'état militaro-électoral de 2016, l'incapacité d'Ali BONGO depuis octobre 2018, le blocage des institutions devenues fantomatiques, la ruine financière et économique du pays et la sombre image de notre vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs,

Mes Chers Compatriotes,

Pour le peuple Gabonais, nous sommes au terme de l'année 2020. La nuit s'achève et doit faire place à l'aurore qui se lève. Ceux qui gagnent du temps n'en mesurent pas les risques pour notre pays ou s'en moquent.

Pour ma part, jusqu'à présent j'ai été un rempart face aux tentations de mes compatriotes, dictées par le sentiment d'abandon.

J'ai contenu ici à l'intérieur, en m'adressant aux parents des victimes et des prisonniers politiques, à toutes les forces vives et à la société civile, tantôt la montée du sentiment anti-français, tantôt des actes désespérés, individuels ou collectifs.

Beaucoup de Gabonais peuvent témoigner que sur le plan individuel, ce combat a coûté la vie à des compatriotes, parmi lesquels les nombreux martyrs tués dans les PK ou au QG ; certains ont été brûlés vifs, et d'autres ont même été enterrés vivants.

J'en ai appelé à l'intelligence de la Diaspora, pour ramener ses griefs et sa combativité à leur juste mesure, compatible avec le statut d'ambassadeur du Gabon, assumé par ses membres.

Mesdames et Messieurs,

Le regard encore tourné vers la communauté internationale, la communauté francophone et notre sous-région proche, je souligne avec gravité que les clignotants sont au rouge au Gabon, dans un pays où de nombreux citoyens n'ont plus rien à perdre.

Oui. Aujourd'hui, dans un pays rattrapé, dans un contexte de crise de plus de quatre ans, par la pandémie du COVID 19, les Gabonaises et les Gabonais, plus que par le passé, n'ont plus rien à perdre.

Il est temps de vous renouveler mon interpellation en tant que partenaires du Gabon.

Comme vous pouvez le constater vous-mêmes, les contestations et les condamnations qui se font entendre, suscitent déjà des manifestations.

Et, pour éviter que le Gabon n'enregistre encore des morts, je rappelle le principe de la responsabilité de protéger, qui incombe à la communauté internationale.

Je sais compter à cet égard, sur l'appui de ceux qui nous soutiennent. Je dis bien ceux qui nous soutiennent. Et je leur adresse d'ores et déjà, toute la gratitude du peuple gabonais.

Notre exigence du moment reste la constatation de la vacance du pouvoir consécutive à l'incapacité d'Ali BONGO.

Le peuple gabonais a choisi la voie de l'élection en 2016 pour exprimer son choix.

La réponse du régime, aux Gabonais qui l'ont payé cher et sous les yeux de la communauté internationale, a été une attaque, un assaut militaire.

Le régime a fait la guerre, cruelle et brutale fin août et début septembre 2016.

Cette guerre s'est poursuivie, sous les formes d'une violence sournoise et d'un harcèlement sans fin, contre un peuple sans armes.

Derrière la violence de la révision de la Constitution, le langage des armes n'est pas loin, car ce régime ne dispose de rien d'autre.

Le peuple Gabonais n'acceptera pas cette fois, de subir sans réagir, une nouvelle guerre. Et il peut compter sur ma compréhension, car aucun groupe de citoyens ne peut s'arroger le monopole de la violence sur les autres.

Chacun, à commencer par la communauté internationale comprendra que pour ma part, j'ai assez donné.

Alors adviendra que pourra, car plus de quatre ans durant, le monde entier a vu le peuple gabonais résister, dans le cadre bien compris de la légalité.

En encourageant cette voie, j'ai fait preuve de responsabilité.

Si je suis contraint à la légitime défense, avec le peuple qui me soutient patiemment depuis plus de quatre ans, je serai contraint d'en prendre la tête.

Que les mânes de nos ancêtres bénissent le Gabon et protègent leurs enfants, en nous préservant de ces mauvais présages.

A la veille de la fête de Noël, sans être à la fête, l'esprit des Gabonais ne peut manquer de voir l'espoir et la renaissance du Gabon, dans le symbole du temps de Noël.

Il n'y a pas meilleur souhait que celui de cette renaissance.

Vive la République

Vive le Gabon.

Que Dieu bénisse le Gabon.